

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81

Siège : Pôle d'Activités Val 81 - 45, avenue Pierre Souyris - 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

– Séance du 19 septembre 2023 –

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf septembre, à vingt heures trente, le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté, sous la présidence de Monsieur Guy GAVALDA, Président.

Date de convocation : 13 septembre 2023	Présents : Délégués titulaires : Mmes GAUSSERAND D., VIGROUX M., FABRE D., THOMAS G., LAVAL-BARBANCE G., GOMEZ G., GUIBELIN A. (à partir de la délibération n° 2023/41), CHAZOTTES F., VERGNES N., ROBERT C., FRAYSSINET E., SOLIER H., MM. VIGROUX D., GAVALDA G., NEGRE D., MIOT B., ALMAYRAC J-J., ALBAR E. (à partir de la délibération n° 2023/39), RIVA C., ROUDIER D., LAGALY J.P., PASTUREL N., IMBERT J., TREMOLIERES A. et CRAYSSAC C.. Délégué suppléant : M. COUGOUREUX R..
Date d'affichage : 13 septembre 2023	Absents ayant donné pouvoir : Mmes DELPERIE L. (pouvoir à M. RIVA C.), DEYMIE C (pouvoir à Mme FRAYSSINET E.), MM. ANDREOLLO B. (pouvoir à M. TREMOLIERES A.) et BENEDET J.P. (pouvoir à Mme CHAZOTTES F.). Absents : Mmes BAYSSE N., CAMPAGNARO M.C., MM. ASSIÉ G. et TARROUX H..
Nombre de délégués en exercice : 34	Secrétaire de séance : M. COUGOUREUX Rolland.

DEL 2023/47 : Devenir de l'ancien mobilier de la médiathèque.

Monsieur le Président expose à l'Assemblée ce qui suit :

- La Communauté de Communes Val 81 a aménagé de nouveaux locaux plus spacieux, permettant l'installation de la nouvelle médiathèque intercommunale.
- Du mobilier de l'ancienne médiathèque a pu être réemployé dans la nouvelle structure.
- Il reste du mobilier ayant plus de 25 ans et non valorisable.
- Ce mobilier n'est plus en adéquation avec les besoins de la Communauté de Communes.

Suite à cet exposé, le Conseil est amené à se prononcer sur le devenir de ce mobilier.

Le Conseil communautaire,

- Considérant la nécessité de s'engager dans une démarche d'écoresponsabilité en favorisant le réemploi du mobilier n'ayant plus de valeur marchande,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Décide d'en faire don, à titre gratuit, en priorité aux communes du territoire ayant une école primaire, ensuite aux autres communes du territoire et enfin au Collège de Valence d'Albigeois,
- Autorise Monsieur le Président à signer tous les documents à intervenir concernant ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Président,

Guy GAVALDA.



Le Secrétaire de séance,

Rolland COUGOUREUX.

Envoyé en préfecture le 25/09/2023
Reçu en préfecture le 25/09/2023
Publié le 26/09/2023
ID : 081-248100497-20230919-2023DEL47-DE